Blainillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



dito

Objectifs et construction du budget 2024.

Ce début d'année nous permet de cibler nos actions futures en fonction des aides et subventions issues des derniers plans gouvernementaux ou de la loi de finances 2024. Nous avons bien entendu notre planification en cours mais nous faisons preuve de réactivité, souplesse et adaptation, lors de chaque investissement ou à l'occasion de gros travaux dans les guartiers, afin d'optimiser au mieux toutes les opportunités de subventionnement.

C'est pourquoi nous lançons, dès à présent, les marchés afin de refaire la rue des écoles devant la résidence sénior. Nous profiterons de cette occasion pour retravailler les réseaux d'eau potable et d'assainissement avec le Syndicat Intercommunal de l'Environnement.

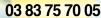
Les chantiers en cours occupent encore pas mal nos services comme la fin des travaux sur le Haut des Places ou bien la réfection des toitures sur le groupe scolaire Marie Marvingt. Nous sommes également confrontés à des réparations ou des reconditionnements très importants à programmer sur nos deux châteaux d'eau ainsi que sur des conduites de distribution qui sont devenues très fragiles.

Par ailleurs, la dernière réunion publique, concernant la sécurité routière et les limitations de vitesse, a permis de mettre en présence un bel échantillon de la population de nos quartiers avec qui nous avons eu des échanges nourris et constructifs. Les enjeux de sécurité sont partagés et l'essai, sur une période d'un an, va permettre de mesurer les effets du passage à 30km/h sur la totalité de notre cité. Nous ne sommes pas dupes, ce ne sont pas les panneaux qui contribuent à 100% aux évolutions de comportements mais plutôt les risques encourus sur les permis des quelques chauffards qui refusent de comprendre que la sécurité est l'affaire de tous. Encore merci aux citoyens qui répondent présents aux réunions publiques dans un esprit constructif.

Enfin, à l'aide du budget 2024, nous poursuivrons nos objectifs et nos projets dans nos autres domaines de compétence et en particulier, en cette année olympique, celui de la promotion du sport dans notre cité. Comme nous vous l'avions déjà annoncé, la ville a pu acheter des places pour certaines épreuves des Jeux Olympiques 2024 à Paris. Elles seront offertes ainsi que le transport à des Blainvilloises et Blainvillois qui se porteront candidats. Vous trouverez en page intérieure de ce numéro comment proposer votre candidature. N'hésitez pas à saisir cette opportunité unique de vivre de grands moments d'émotion et de soutien aux valeurs universelles de l'olympisme.

> Olivier MARTET Maire de Blainville-sur-l'Eau 1er Vice-Président de la CC3M en charge de l'aménagement du territoire Président de la commission aménagement du territoire









@VilledeBlainvillesurleau





Vie municipale

Conseil Municipal du 16 janvier 2024, l'essentiel...

Le conseil municipal a adopté :

- une décision modificative du budget pour régularisation des crédits d'amortissement dans le cadre de la clôture budgétaire 2023 et une correction de l'affectation de résultats 2022 sur 2023.
- une modification de la délibération prise lors de la séance 19 décembre 2023 à savoir la numérotation de la parcelle objet de la vente (795 au lieu de 741), suite au bornage effectué.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la commune www.blainvillesurleau.fr

Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseils Communautaires sur le site de la CC3M.

Permanence conciliateur de justice

Voici les prochaines permanences : Lundis 8 avril, 6 mai et 10 juin Prendre rendez-vous en

mairie au 03 83 75 70 05.



Bienvenue

Bienvenue à Poké'n Poke. Nouveau food-truck proposant des plats complets et équilibrés faits maison, à base de légumes, féculents, viande ou poisson.

Sur le parking de la MFC, un vendredi sur deux (semaines paires) de 18h à 22h.

Tél: 06 13 56 42 66 - Facebook: Poké'n Poke Foodtruck

Édition 2024 de « J'ai un projet pour Blainville »

Simplification du règlement

Le dispositif « J'ai un projet pour Blainville » a pour but d'impliquer les habitants dans les décisions budgétaires de la Commune et permettre également une meilleure remontée des problématiques que les habitants peuvent rencontrer dans leurs quartiers respectifs.

Suite à la réunion de présentation du seul projet déposé en 2023, le jury a échangé sur les modifications à apporter au règlement afin de simplifier le dépôt de dossier. Il a été décidé de ne plus imposer de période de dépôt. Tout dossier sera réceptionné quelle que soit la date de dépôt. Les dossiers déposés avant le ler juillet seront étudiés sur l'année en cours et ceux déposés après cette date seront étudiés l'année suivante.

Cérémonies patriotiques

Dimanche 17 mars

62ème anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

11h35 : Rond-point des Tuileries 11h50 : Monument aux morts Vin d'honneur : salle des mariages

Dimanche 28 avril
Journée du Souvenir
des victimes et
des héros de la déportation
11h00 : Monument aux morts
11h20 : Rond-point des Tuileries

Vin d'honneur : Damelevières

Commerçants, artisans, professions libérales, auto-entrepreneurs

Pour une mise à jour de nos données destinées à informer la population, merci de signaler en mairie d'éventuels changements: installation ou arrêt d'activité, appellation commerciale, adresse postale ou mail



Certains de l'intérêt de cette démarche, nous attendons donc vos propositions pour 2024.

Nous vous rappelons que M. Laheurte, adjoint, et les services municipaux sont à votre disposition pour vous aider à déposer votre projet.

Plus d'infos et dossier à consulter sur le site de la commune.



3

Plan dimat

Dernières évolutions

Voies douces

Un plan spécifique destiné à aider à la mise en place des voies douces est en cours d'étude.

Le groupe de travail « Voies Douces » (composé d'élus et de citoyens) a identifié dans notre ville les axes à privilégier pour la pratique du vélo. Une étude va être lancée cette année pour voir ce qui est faisable ou pas et à quel coût. Les axes en question sont ceux qui permettraient d'aller d'une entrée de ville à une autre et également le moyen de relier le Haut des Places au centre-ville. Nous espérons développer les premiers axes cyclables en 2025, grâce notamment aux Fonds Vélo qui subventionnent ce genre de projet. Nous ne tarderons pas à organiser une consultation publique afin de prendre votre avis sur les projets.

Le Pays du Lunévillois va, quant à lui, entamer, dans les années à venir, des travaux pour aménager la liaison Dombasle- Lunéville en piste cyclable sur les tronçons se situant hors des agglomérations.



Énergies

Les transformations et évolutions nécessaires et souhaitées en matière d'énergie ne pourront se faire en un claquement de doigts. Des études préalables sont nécessaires pour envisager leur faisabilité et ensuite faire des choix éclairés.

La Société d'Économie Mixte, dont nous sommes partenaires, se met en place pour fournir l'ingénierie nécessaire à toutes les études.

Pour les énergies renouvelables, le secteur hydroélectrique fait l'objet de mesures incitatives et nous travaillons avec les services de l'État sur nos potentiels.

Malgré tout cela, nous sommes conscients que la meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas, c'est pourquoi nous réalisons actuellement des études de performance sur nos installations.

Nous rappelons que les groupes de travail sur le plan climat sont toujours ouverts à nos concitoyens.

Grande Animation « Fête du bien ! » Samedi 20 avril à la MFC

Acquérir des Éco-gestes au quotidien, c'est possible tout de suite!

Inutile d'attendre la construction de nouvelles infrastructures pour commencer à agir. Nous pouvons accomplir de multiples gestes éco-responsables permettant de modifier nos comportements, réduire nos consommations et protéger notre environnement.

Organisée par le Conseil Départemental et la ville de Blainville, la « Fête du bien ! » a pour objectif de vous présenter tous ces éco-gestes simples du quotidienn: être solidaire, consommer mieux et moins, réduire ses déchets, se déplacer autrement, faire soi-même... Plus de 20 collectivités et associations du secteur seront présentes pour accueillir enfants et adultes.

Ambiance ludique et conviviale garantie ! Venez nombreux !!!



SAMEDI 20 AVRIL À LA MFC





Sécurité / Environnement

Syndicat Intercommunal de l'environnement SIE

Le lourd programme d'investissement concernant les infrastructures et la sécurité des réseaux devra être prolongé sur les 3 prochaines années. Celui-ci concerne les infrastructures et la sécurité des réseaux.

Tarifs du service de l'eau potable et de l'assainissement pour 2024.

	Tarif 2023		Tarif 2024	
Distribution de l'eau	HT	HT	TVA	ПС
Part fixe	27,000	50,000	5,50%	52,75 par an
Part variable au m3	2,100	2,200	5,50%	2,32 par m3
Redevance Agence de l'Eau Rhin Meuse	0,465	0,465	5,50%	0,49 par m3

50 m3 / an	80 m3 / an	120 m3 / an
52,75	52,75	52,75
116.05	185.68	278,52

Exemple de facturation

193,33 277,68	390,14
24,53 39,25	58,87
116,05 185,68	278,52

	Tarif 2023	Tarif 2024		
Collecte et traitement des eaux usées	НТ	НТ	TVA	ПС
Part fixe	25,000	25,000	10,00%	27,50 par an
Part variable au m3	2,450	2,450	10,00%	2,70 par m3
Redevance Agence de l'Eau Rhin Meuse	0,233	0,233	10,00%	0,26 par m3

50 m3 / an	80 m3 / an	120 m3 / an
27,50	27,50	27,50
134,75	215,60	323,40
12,82	20,50	30,76
175,07	263,60	381,66

Facturation Eau Potable + Assainissement

368,39	541,28	771,80
--------	--------	--------

Période-test du passage à 30km/h sur l'ensemble de la commune

Suite à la réunion publique qui s'est déroulée fin janvier, il a été acté, avec les habitants présents et sur proposition de la commission Sécurité, de passer la vitesse à 30km/h dans toute la commune. Cette proposition vient du constat de problèmes récurrents d'automobilistes qui roulent trop vite et ce dans n'importe quel quartier de la ville. Cette limitation de vitesse permettra également de sécuriser, de fait, la circulation des vélos. Après une période test, nous établirons un bilan afin de décider ou non de la poursuite de cette mesure.





Collecte des déchets

BACS NOIRS D'ORDURE MÉNAGÈRE : tout nouvel habitant de Blainville doit se rapprocher de la CC3M afin de se procurer un bac noir. Les sacs-poubelles qui ne sont pas placés dans les containers de la CC3M ne seront jamais ramassés.

SACS DE TRIS JAUNES: ils doivent être récupérés au siège de la CC3M.

ACCÈS À LA DÉCHETTERIE: lors de votre inscription au service de ramassage des déchets à la CC3M, un badge vous sera remis, il vous permettra d'accéder à la déchetterie de Blainville.

COMPOSTEURS: vous pouvez vous en procurer à un prix compétitif (50% pris en charge par la CC3M). Pour les foyers qui n'ont pas d'espaces extérieurs, la CC3M participe jusqu'à hauteur de 50€ à l'achat d'un lombricomposteur permettant de réduire les déchets de cuisine.

LES CALENDRIERS DE PASSAGE pour le ramassage des bacs et des sacs de tri sont disponibles en mairie, au siège de la CC3M et sur son site internet.

Toute poubelle ou sac non conforme, et donc non ramassée, est considérée comme un dépôt sauvage et peut faire l'objet d'un PV de 135€ ainsi que d'une amende administrative de 300€ pour frais d'enlèvement par nos services techniques.



CC3M

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle :

56, avenue Pierre Semard 54360 Blainville-sur-l'Eau

Tel: 03.83.71.43.62 Site internet: www.cc3m.fr









Éducation et jeunesse

Accueils Macaron et Brimbelle

PARTAGE ET SOLIDARITÉ

Les vacances de fin d'année à Macaron étaient placées sous le signe de la gourmandise. Les enfants ont participé à un inter-centre, avec la MJC Nomade de Vandœuvre lès Nancy. Ils ont préparé leur repas du midi et profité d'une animation rallye photos sur le thème des légumes dans le Parc Richard Pouille. Les restes du repas du midi ont été proposés au SAMU social.

Les enfants ont également rendu visite aux personnes âgées de la maison de retraite de Blainville-sur-l'Eau, à qui ils ont offert des cartes de vœux et avec qui ils ont partagé un moment d'amusement autour d'un loto. Cette rencontre a ravi petits et grands.



Viens participer à un projet collectif

t'amuser en retour !!!

CHANTIER LOISIRS JEUNES 2024

Deux chantiers auront lieu cette année, le premier du 22 au 26 avril et le second du 29 juillet au 02 août.

Les quatre premiers jours de chantiers sont réservés aux travaux et le dernier jour à une activité détente choisie par le groupe. Cette année les travaux retenus seront la fabrication et la pause de signalétique sur le parcours de santé, l'aménagement d'un jardin potager et la création ou rénovation de fresques sur des bâtiments municipaux.

16 jeunes âgés de 11 à 16 ans pourront participer à chacun des chantiers. Les inscriptions sont ouvertes!!

Des dossiers d'inscription sont disponibles en mairie et au collège.

Dans nos écoles

DEUX FERMETURES DE CLASSE ANNONCÉES

La DSDEN nous a informés que 2 classes de notre commune étaient susceptibles d'être fermées à la rentrée de septembre 2024, une à l'école Marie Marvingt, une autre à l'école Jules Ferry qui a déjà subi une fermeture en 2022.

Notre commune n'est pas la seule à subir cette situation puisque, pour notre département, 54 postes d'enseignants de classes de maternelles ou d'élémentaires risquent d'être supprimés à cette rentrée! Une véritable hémorragie!

Certes et indéniablement, nos effectifs d'enfants d'âge scolaire sont en baisse sur notre commune. Pour autant, et à l'heure où tous les signaux sont au rouge concernant les écoles en France : inégalités sociales, baisse de niveau, harcèlement scolaire, inclusion..., ne serait-ce pas plus judicieux de tenter d'y remédier par, à minima, un maintien du nombre d'enseignants dans les écoles permettant une meilleure prise en charges des enfants ou procéder à l'augmentation des postes permettant d'assurer tous les remplacements?

Mauvais signal également pour les enseignants qui vont subir de plein fouet ces fermetures et vont devoir quitter leur établissement. À l'heure où le recrutement de professeurs s'avère difficile, ce manque de stabilité professionnelle ne peut que freiner leur motivation à s'engager.

Une motion en ce sens est à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal et sera adressée aux services décisionnaires de l'Éducation Nationale.

2024/2025: 120 élèves / 5 classes



Situation actuelle et prévisions pour 2024/2025 :

Jules Ferry 2023/2024: 159 élèves / 7 classes Moyenne de 22.7 élèves par classe

> 2024/2025: 134 élèves / 6 classes Moyenne de 22.3 élèves par classe

2023/2024: 134 élèves / 6 classes Marie Marvingt Moyenne de 22.7 élèves par classe

Moyenne de 24 élèves par classe



Du côté de la ludothèque

Depuis le début d'année, l'offre de jeux du Repaire des Castors s'est encore agrandie.

L'année 2024 a débuté sur les chapeaux de roues avec le retour du tournoi Mario Kart qui, comme à son habitude, a rencontré son public. Seize participants se sont défiés sur la course « Forêt tropicale DK », notre grand vainqueur a été Axel.C avec un temps de 2min31s.

La première soirée de l'année sur le thème blind test « films et séries » a également eu du succès avec pas moins de 15 participants. Lors de cette soirée, musique, fou rire et bonne ambiance ont été au rendez-vous.



L'année continue avec son lot d'animations pour la période de mars et avril.

Au programme, découverte de l'application «Ho !», défis des œufs, une soirée spéciale jeux fantasy, retour du puzzle collectif et un nouveau défi du mois sur Switch.

Retrouvez toute l'actualité des castors sur les différents réseaux de la ludothèque : Facebook, Snapchat, Instagram et TikTok.

> LA LUDOTHÈQUE REPAIRE DES CASTORS Afin de suivre au mieux notre actualité, retrouvez-nous sur: Facebook, Instagram, Snapchat, TikTok et nouvellement Discord.











1 ter, rue du Presbytère 06 62 77 49 61 ludotheque@blainvillesurleau.fr **DON DU SANG LE 10 AVRIL** À LA MAISON DES FÊTES À DAMELEVIÈRES.

NOUS COMPTONS SUR VOUS!

LUNÉTAD

Service de Transport à la demande vers Lunéville ou Bayon

Vous n'avez pas de moyen de transport ou des difficultés à rejoindre la gare ou les arrêts de bus? Depuis Blainville, vous pouvez vous rendre à Lunéville les mardis et mercredis (marché, rendez-vous médicaux...) et à Bayon tous les jours.

LunéTad est un service de transport mis en place et organisé par le Pays du Lunévillois pour répondre aux besoins de mobilité des habitants. Le départ se fait depuis un lieu proche de votre domicile.

Pour bénéficier d'un transport en LunéTad, vous devez réserver votre trajet au plus tard la veille avant 16 heures en appelant au 0 800 60 70 62 (n° gratuit).

Tarifs: Aller: 3 € - Aller/retour: 4 € - Ticket 10 traiets: 15 €

Le paiement s'effectue, auprès du conducteur, en espèces ou par carte bancaire.

Pour plus d'informations : Agence de la mobilité-transports du Pays du

Lunévillois, Gare SNCF - Place Sémard, Lunéville Téléphone 0800 60 70 62 (service et appel gratuit) Site internet: mobilité@pays-lunévillois.com







Du côté des aînés

Sortie culturelle

Après avoir visité le musée de la Brasserie en septembre 2023, le CCAS vous propose la visite du musée du cinéma et de la photographie à Saint-Nicolas-de-Port le mercredi 17 Avril 2024

Les personnes de plus de 70 ans et plus sont prioritaires pour cette sortie, néanmoins les personnes intéressées, de moins de 70 ans, pourront participer à cette visite en fonction des places disponibles.

Le lieu de rendez-vous est fixé près de la mairie à 13 h 30 pour un départ en bus à 13 h 40, retour vers 17 h 00.

Une participation de 6 euros (montant de l'entrée) vous est demandée.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS: 03 83 75 50 32 Date limite d'inscriptions : le jeudi 11 avril 2024.





CCAS/Mairie de Blainville

Ouverture au public Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Mercredi de 08h00 à 12h00 Jeudi de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

> Contacts, infos, inscriptions: 03.83.75.50.32 ou

ccas@blainvillesurleau.fr

Monique PETITDEMANGE

Le club d'Aïkido a de la ressource... Self-défense et partenariat avec le CIDFF

Encore une fois, le club d'Aïkido de Blainville Damelevières, démontre son investissement et son implication dans la vie associative locale. Ses responsables ont décidé, à partir d'une action basée sur la self-défense, de proposer une initiation à cette activité aux femmes en difficulté. Cette idée a pris forme suite à la rencontre d'Éric Noël, professeur au sein du club, et de Patricia Waltrigny, directrice du CDIFF de Lunéville lors du gala d'arts martiaux organisé par le club.

Dans un premier temps, une soirée a été organisée, le 25 novembre dernier à Blainville, intitulée « Brisons le silence, stop au harcèlement et aux violences «. Le public venu nombreux, a pu assister à des démonstrations de techniques de self-défense et suivre l'intervention de professionnels sur le harcèlement et les violences.

Le club d'aïkido et le CIDFF ont décidé, ensuite, de mettre en place des cours d'initiation de self-défense gratuits à l'intention des femmes en difficulté.

Les séances de self-défense

Le CIDFF, finançant le projet, réceptionne les demandes d'inscription et détermine si la personne répond aux critères définis pour y participer, les séances sont alors gratuites pour elle. Ces séances ont lieu au dojo de la salle Léo Lagrange, mis gracieusement à disposition par la mairie de Blainville, à raison d'une séance toutes les deux semaines les vendredis de 14h à 16h. Elles sont encadrées par deux professeurs diplômés assistés de deux membres du club.

Pour la première, le 9 février, 10 femmes étaient inscrites. Les encadrants ont su créer un climat de confiance et les participantes les plus timides se sont libérées et ont pu apprécier ce moment. Ce qui a démontré l'importance, la nécessité et l'attente de ce type d'initiative.

On ne peut qu'inciter les femmes confrontées à ces souffrances de la vie à effectuer la démarche auprès du CDIFF afin de participer à ces séances en le contactant au 03.83.74.21.07

Les personnes non retenues par le dispositif ou intéressées par ailleurs sont invitées à prendre contact avec le club afin de suivre le cours, ouvert à tous, dispensé habituellement le dimanche.

Félicitations aux membres du club d'Aïkido pour leur travail et un grand merci au CDIFF de Lunéville pour cette belle initiative!

QU'EST-CE QUE LE CIDFF?

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles exerce une mission d'intérêt général confiée par l'état dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette instance nationale, crée en 1972, compte actuellement 111 centres en France métropolitaine et outre-mer. En Meurthe et Moselle, il en existe deux, une à **Nancy** et une à **Lunéville**. Il existe également 1405 permanences implantées sur tout le territoire. Les CIDFF informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines de :

- · l'accès au droit
- · de la lutte contre les violences sexistes
- · du soutien à la parentalité
- de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création
- · d'entreprise ; de l'éducation et de la citoyenneté
- · de la sexualité et de la santé.

9, rue Basset - LUNÉVILLE - 03 83 74 21 07











GROUPE MAJORITAIRE « BLAINVILLEZVOUS »

Il ne faut pas se tromper de coupable

Pour chacun d'entre nous, il est parfois difficile de reconnaître ses erreurs. Il est rare de voir un conducteur qui, lorsqu'il percute un autre véhicule, reconnaît qu'il n'était pas attentif et n'a pas réussi à maîtriser son véhicule lors d'un freinage en urgence, par exemple. Nous sommes en permanence confrontés à ce type de réactions face à toutes sortes d'incivilités.

Depuis ceux qui refusent de comprendre que les trottoirs sont destinés aux piétons et qu'ils doivent chevaucher la chaussée pour stationner afin de permettre aux personnes en fauteuil roulant ou utilisant une poussette de passer en sécurité. En passant par ceux qui laissent leurs ordures ménagères dans les poubelles publiques pour ne pas payer pour leurs déchets, jusqu'aux propriétaires de chiens qui s'obstinent à laisser les déjections sur les espaces publics...

Ce ne sont pas les services publics qui en sont responsables!

Nous dépensons une énergie folle à ramasser, nettoyer, entretenir pour maintenir un niveau acceptable de propreté dans notre cité. Les responsables sont ceux qui refusent de respecter les règles du code de la route et du bien vivre ensemble, ceux qui préfèrent faire payer à d'autres pour leurs déchets... Si vous faites partie de ces citoyens, ne venez pas, ensuite, vous plaindre ou réclamer lorsque les services de surveillances ou la gendarmerie vous verbalisent. Pour les dépôts sauvages, le tarif est de 135 € d'amende et 300 € d'enlèvement qu'il vous faut sortir de votre poche lorsque nous vous prenons en photo. Quelques citoyens en ont déjà fait les frais.

Tout cela n'est pas raisonnable. Il serait tellement plus agréable de ne plus avoir à gérer ce type de comportements. Les responsables sont bien ces personnes irrespectueuses mais y contribuent également celles et ceux qui les voient faire sans rien dire et qui vont se défouler ensuite sur les réseaux sociaux. Dernier exemple en date : les nettoyages forestiers effectués sur notre commune et les communes environnantes par la SNCF sur ses terrains. Ce fut un bel échantillon de propos incohérents et d'énergie dépensée en communication pour peu de choses!

La vraie vie n'est pas dans les réseaux. Si vous vous posez des questions, s'il vous faut des renseignements, appelez directement les services de la mairie.

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Mesdames et Messieurs.

Nous voici une nouvelle fois contraint par des délais imposés, soi-disant par le prestataire (au dire du rédacteur en chef) de rendre notre tribune le ler février pour cette édition de mars. Alors pourquoi nous imposer ces délais quand des articles de la majorité sont datésaprès la date imposée ? On ne va pas « se lamenter » (cf. la tribune de la majorité » paru sur le numéro de janvier)mais une distribution du blainvillois faite après le 20 janvier pour la plupart d'entre nous, cela pose question!

Nous essayons malgré tout, de présenter quelques questionnements (si nous sommes en droit de le faire...) sur l'actualité locale.

Ainsi concernant le dossier sécurité routière, (cf. la dernière réunion publique où l'on peut déplorer le peu de présents), l'on est en droit de se demander si le passage « en zone 30 » sur toute l'agglomération blainvilloise sera la solution d'une circulation fluide et sécurisée. De même qu'en est-il du dossier du « Stationnement » en général ? Nous avons hâte de voir la finalisation de l'aménagement de la rue du rendez-vous, où marquage et signalétique nous laissentperplexes quantà leurs conséquences, ainsi que sur le comportement des conducteurs (cyclistes, voitures et bus...). Ne faudrait-il pas revoirla circulation dans les rues adjacentes. ? En ce qui concerne le bourg-centre, les mêmes problématiques se présentent, revoir les stationnements, les sens de circulation.

Autre sujet qui nous semble très important et appelle certainement une consultation publique. Il concerne « les zones d'accélérations énergies renouvelables »impliquant un choix entre l'Hydroélectrique – le Photovoltaïque – l'éolien. Attendons les résultats des groupes de travail.

Le dossier « Frigidaire solidaire «, sujet noble auquel on ne peut qu'adhérer, mais qui demande peut-être un éclairage particulier tant sur son fonctionnement que sur sa gestion.

. Voilà pour cette tribune qui nous le souhaitons ne trouvera pas de bug d'impression Bonne lecture

Blainville le 01/02/2024 -Pour les élus de Blainville Toujours en Action : Christian PILLER,

Véronique DEBESSAT, Bertrand DANIEL. Facebook : Blainville toujours en action.

GROUPE « BLAINVILLE, **UNE AUTRE** LISTE POUR 2020 »

Bonjour, une réunion publique sur le thème de la sécurité routière a eu lieu. Elle a fait remonter des soucis de vitesse excessive dans notre ville, ainsi que des problèmes de stationnement, des voitures encombrants les trottoirs. Pour ce dernier, des informations ont été réalisées sur le Blainvillois et peu de changement. Maintenant, on fait quoi sa-chant que les piétons dont nos enfants ne doivent pas risquer leur vie en marchant sur la route?!

Francis LARDIN

Culture & Animations

Bal de Carnaval

Belle ambiance pour le 3ème bal de Carnaval ce mercredi 14 février.

120 enfants de 3 à 13 ans ont dansé, chanté et défilé tout au long de cet après-midi.

Goûter et boissons ont été offerts et les plus beaux déguisements récompensés par le jury. Une délégation de parents d'élèves proposait crêpes, barbe à papa et boissons chaudes.

Une 3ème édition réussie. Merci à tous et à l'année prochaine!



À la Médiathèque

5ème nuit de la lecture

Le samedi 20 janvier a eu lieu la 5ème édition des « Nuits de la lecture ». L'ensemble des animations proposées tout au long de la journée, portaient sur le thème du corps tout en mettant à l'honneur le plaisir de lire et de partager l'amour des livres.

Les ateliers proposés : Quiz corps humain et sports, dictées ludiques enfants et adultes, atelier de création de marque-pages sportifs, lectures partagées, blind-test musique années 80 à nos jours, ont tous affiché complets avec un public venu nombreux, et ravi de cette excellente journée! Les premiers prix ont été récompensés et les autres participants ont reçu également un lot.

Bravo à l'ensemble des bénévoles pour leur présence et leur participation !

À l'année prochaine pour la 6ème édition!



14 février 2024



VENDREDI 29 MARS DE 20H00 À 22H00: ATELIER « PRATIQUE DE L'AUTOHYPNOSE » animé par Mme VANSON SONREL. Ces ateliers donnent les clés à chacun pour régler les conflits intérieurs, retrouver toutes ses ressources et aller de l'avant en toute confiance et sérénité. Atelier limité à 10 personnes. Sur inscription.

VENDREDI 12 AVRIL À 17H00 : ATELIER POÉSIE ET MUSIQUE animé par Guy LEJAILLE, auteur. Pour ados et adultes. Sur inscription.

À l'EMEA – École de Musique et de Théâtre

Les élèves donneront un goûter-concert le samedi 23 mars à 15h30, à la MFC.

À l'écoute d'œuvres de Baba Yetu aux Blues Brothers, en passant par Aranjuez ou Elgar, vous serez accueillis pour un moment musical et de convivialité.

Un festival de chorales sera donné le samedi 13 avril à 20h, à la MFC.

Véritable rassemblement de chorales du territoire Chorus 2000, le chœur des femmes de Lunéville, les Madrigales de Nancy seront présentes ainsi que les chorales adultes, enfants et ados de l'école.

Les prestations sont gratuites et ouvertes à tous publics.



Nadine GALLOIS

Adjointe en charge de la culture et des animations



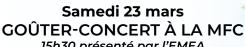
Dimanche 10 mars À VOS BASKETS à partir de 9h00

Vendredi 22 mars FÊTE DU COURT MÉTRAGE

à la Médiathèque, 20h00 projections pour adultes

Samedi 23 mars FÊTE DU COURT MÉTRAGE

à la Médiathèque, 14h30 projections dessins animés pour enfants



15h30 présenté par l'EMEA

Dimanche 31 mars **CHASSE AUX ŒUFS**

à 10h00 pour les enfants jusqu'à 5 ans à 11h00 pour les 6 - 11 ans Rendez-vous au parcours naturel - HDP- face au collège

Dimanche 6 avril **BOUCLES DU HAUT DES PLACES**

Samedi 13 avril **GRAND NETTOYAGE CITOYEN** à la carrière du HDP/9h00

FESTIVAL DE CHORALES

à la MFC / 20h00

Mercredi 17 avril **SORTIE CULTURELLE** organisée par le CCAS. Départ à 13h30

> Samedi 20 avril FÊTE DU BIEN! à la MFC de 9h00 à 18h00

Dimanche 28 avril À VOS BASKETS

à partir de 9h00









03 83 75 96 89 mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr Site: www.mediathequeblainville.fr

Page Facebook

Mediathèque-lEau-Vive-Blainville-sur-lEau

